

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau de la gestion, des dotations et des compétences</p> <p>1, ter avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Dossier suivi par : Marie-Line COUDERC Tél. : 01.49.55.51.81 Fax. : 01.49.55.48.19 NOR : AGRE1017325N mailto:marie-line.couderc@agriculture.gouv.fr mailto:marie-line.couderc@educagri.fr</p>	<p style="text-align: center;">NOTE DE SERVICE DGER/SDÉDC/N2010-2087 Date: 30 juin 2010</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 5 juillet 2010 (retour à l'Administration centrale)

Nombre d'annexe : 0

Observations : cette note de service est diffusée intégralement sur internet www.chlorofil.fr et NOCIA

Objet : Additif à la note de service n° DGER/SDEDC/N2010 – 2081 du 23 juin 2010 relative à l'appel de candidatures « 3^{ème} phase » pour les postes vacants ou susceptibles de se libérer à la rentrée scolaire 2010 de

- directeur d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (01),
- directeur adjoint chargé de la formation initiale scolaire (02),
- directeur adjoint chargé de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (03)
- directeur adjoint chargé de l'exploitation et du développement agricole (04)

Références :

- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture ; (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000515152&fastPos=1&fastReqId=1454765852&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>)

MOTS-CLES : Mouvement des personnels titulaires, directeurs et directeurs adjoints, EPLEFPA, rentrée scolaire 2010

DESTINATAIRES	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. - Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur. - Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics Locaux 'Enseignement Agricole. 	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. - Monsieur le Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole. - Monsieur les ingénieurs et inspecteurs généraux chargés de l'appui aux personnes et aux structures. - Organisations syndicales

Par note de service DGER/SDEDC/N2010 - 2081 du 23 juin 2010 la Direction générale de l'enseignement et de la recherche a présenté les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2010.

Cette note de service a pour objet d'apporter les corrections nécessaires à l'annexe H relative à la vacance des postes offerts.

Ajouter les cartouches

Directeurs d'EPLEFPA

01	Bourgogne	EPLEFPA Beaune	1214	SV	
----	-----------	----------------	------	----	--

Directeurs-adjoints chargés de la formation scolaire

02	Aquitaine	EPLEFPA Bordeaux-Blanquefort	5293	V	Poste temporaire pour une année
----	-----------	------------------------------	------	---	---------------------------------

La date limite de réponse pour ces postes est portée au 5 juillet 2010.

Le reste sans changement.

Pour le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
et par délégation,
Pour Directrice générale de l'enseignement et de la recherche
le Directeur général adjoint,
Chef de service de l'enseignement technique

Jean-Pascal FAYOLLE